

SYNDICAT SANTE-SOCIAUX UIR-CFDT

*Le Secrétaire Général
LOCK-FAT Expédit*

Saint-Pierre, le 08 janvier 2014

*Monsieur le Directeur Général
Monsieur DAVID GRUSON*

CHU de la Réunion

Objet : *accompagnement social, FIR*

Pièce jointe : *INSTRUCTION N° DGOS/RH3/MEIMMS/2013/410 du 17 décembre 2013 relative aux mesures d'amélioration des conditions de travail des personnels des établissements de santé et d'accompagnement social de la modernisation des établissements de santé éligibles au fonds d'intervention régional.*

Monsieur le Directeur Général,

Suite à la publication de l'instruction de la CGOS en pièce jointe, la CFDT vous demande d'étudier et de nous informer si le CHU de la Réunion a bénéficié de toutes les possibilités financières offertes dans le cadre de l'accompagnement social.

Le financement de certaines mesures inscrites dans le projet social, en lien avec la fusion et la création du CHU (qui va bénéficier d'opérations importantes de modernisation) doit inclure la prise en compte de ces possibilités offertes par notre Tutelle.

Dans l'attente d'être informé de la suite de ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général



LOCK-FAT Expédit